

Service de Distribution d'Eau potable de la ville de NEUVILLE-SOUS-MONTREUIL
5 rue de Boulogne
62170 NEUVILLE-SOUS-MONTREUIL

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE

EXERCICE 2017

A- Présentation du service :

Le service de Distribution d'Eau Potable de Neuville-sous-Montreuil est exploité en régie.

Il alimente une population de 676 habitants, ce qui représente 334 abonnés.

L'eau potable provient de la station de pompage de Neuville-sous-Montreuil qui comporte 2 forages.

La commune de Neuville-sous-Montreuil est alimentée par 4.5 kms de réseau et d'une station de surpression.

Le service dispose de 2 réservoirs d'une capacité totale de 360 m³ :

- Un de 160 m³
 - Un de 200 m³
- } à Neuville-sous-Montreuil

Le service est maillé avec le syndicat intercommunal de la région de Beutin. Ce maillage sert en secours.

Toutes les interventions administratives et techniques sont réalisées par des agents de la ville.

Le bureau est situé en mairie de Neuville-sous-Montreuil.

B- Faits marquants de l'année et orientation pour l'avenir :

. Des réunions ont eu lieu avec des responsables de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois dans le cadre de la prise de compétence eau potable au 1^{er} janvier 2018.

. L'armoire électrique et la chloration seront à rénover en 2018.

. Une télégestion avec report d'alarme sera à prévoir en 2018.

. Suite au diagnostic réalisé par le bureau d'études G2C en 2016, des fuites importantes ont été réparées, ce qui a permis de gagner 2.5 m³/h.

C- Indicateurs techniques :

1- Plan de situation :

voir annexe 1

2- Volumes :

En 2017, **31 212 m³** ont été pompés,
le rendement du réseau est de **61.53 %**
l'indice linéaire de consommation est de **19**

3- Traitement :

L'eau potable est traitée par du chlore gazeux (traitement avant distribution)

4- qualité de l'eau :

En 2017, 10 prélèvements ont été réalisés, il n'y a pas eu de non-conformité chimique ou bactériologique.

La valeur moyenne des concentrations en nitrates est de 29 mg/l, la valeur limite étant de 50 mg/l. Celle de l'ensemble des pesticides est restée sous la norme de 0.5 mg/l.

D- Tarifs :

Les différents tarifs du service, pour 2017, sont :

- | | | |
|-------------------|--------------------------------|---------------|
| - Part fixe : | . Ø 15 | 50.00 € H.T. |
| | . Ø 20 | 100.00 € H.T. |
| | . Ø 30 | 150.00 € H.T. |
| | . Ø 40 | 280.00 € H.T. |
| | . Ø 80 | 400.00 € H.T. |
| - Part variable : | 1.00 euros H.T./m ³ | |

Le prix du m³ pour 120 m³ (hors redevance de l'Agence de l'Eau) est de **1.41 euros H.T.** pour un compteur de diamètre 15.